

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 470

Prix de l'abonnement: 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Nov. 2005

«Les règles du français, fruit d'un affinement millénaire, aboutissement sans cesse différé d'une création ininterrompue, ne sont pas des oukases arbitraires, mais sont issues de leur propre opportunité, de leur simple convenance, ainsi que de la critique des œuvres dont les auteurs s'y sont conformés plus ou moins. Elles n'ont été énoncées qu'après qu'elles eurent fait la preuve de leur bien-fondé.»

(Pierre-Valentin Berthier)

## Repartie

Du verbe *repartir*: répondre vivement et sur-le-champ. A ne pas confondre avec *repartir*: partir de nouveau, ou avec *répartir*: partager, distribuer.

Pour éviter toute confusion avec *répartir*, tous les dictionnaires, à la seule exception du Petit Robert, s'accordent à orthographier *repartir* et *repartie* sans accent aigu. Avoir la repartie prompte, spirituelle. «*Ces reparties heureuses qui marquent également le coup d'œil vif de l'esprit et l'élévation du cœur*» (J.-J. de Mairan).

(Défense du français, n° 470, novembre 2005)

## «Thématiser»

«La forte présence d'autres communautés linguistiques en Suisse n'a jusqu'à maintenant pas été thématifiée» lit-on dans un quotidien genevois.

Bien que mentionné dans le récent *Bescherelle*, le verbe *thématiser* ne se trouve dans aucun dictionnaire de langue française. Il vient de l'allemand *thematisieren* et signifie «proposer un sujet de discussion, soulever un problème, développer une proposition, susciter une idée, une réflexion».

Sa nouveauté lui confère un tel prestige auprès de certains esthètes qu'ils l'utilisent à tout propos et lui font subir, souvent, une fâcheuse dérive sémantique.

A ce néologisme d'allure savante, on peut préférer: *analyser, approfondir, débattre, délibérer, développer, discuter, étudier, examiner, explorer, traiter*, etc.

(Défense du français, n° 470, novembre 2005)

## Saga

Ce terme littéraire désigne un récit historique ou mythologique de la littérature médiévale scandinave. Par extension: histoire romanesque d'une famille racontée sur plusieurs générations, présentant un aspect légendaire: la saga des Rougon-Macquart.

L'extension de sens devrait s'arrêter là. Mais sous l'impulsion des émissions télévisuelles et de la publicité, *saga* a fini par désigner n'importe quoi. Par exemple la promotion d'articles et de produits, comme le propose un prospectus publicitaire où l'ignorance le dispute au ridicule: «La saga du prêt-à-porter».

Pour toute œuvre romanesque empruntant la forme et le style d'une saga, on peut aussi employer: *histoire, récit, légende, chronique, mythe, cycle, fresque*.

(Défense du français, n° 470, novembre 2005)

## «Time-out»

Encore un anglicisme (litt. «hors temps») à usages multiples.

En informatique: délai pendant lequel un événement attendu doit se produire ou délai à la fin duquel il est admis que l'événement attendu ne s'est pas produit; dépassement du temps imparti, délai d'attente, temporisation.

En sport: suspension, interruption de la partie; pause, arrêt de jeu, temps mort. Désigne aussi une interruption, une suspension du temps de travail, un débrayage.

Tout cela n'est-il pas parfaitement exprimable et compréhensible en français?

(Défense du français, n° 470, novembre 2005)

## «Shunté»

«Une partie des gains des travailleurs [...] est *shuntée* pour financer la révolte...» Condamné par André Thérive en 1962 déjà, cet anglicisme sévit encore dans notre presse.

Un *shunt* (angl. *to shunt* «dériver») désigne *a*) en électricité: une résistance placée en dérivation entre les bornes d'une portion de circuit afin de réduire le courant. Syn: court-circuit, dérivation, couplage; *b*) en médecine: communication pathologique entre deux cavités cardiaques ou deux vaisseaux dont l'un contient du sang veineux et l'autre du sang artériel; *c*) conduit, conduit collecteur de fumée; *d*) audiovisuel: fondu.

Limité au jargon professionnel, ce terme n'a pas à se substituer, en d'autres domaines, à: *détourner, dévier, prélever, court-circuiter, distraire, soustraire*, etc.

(Défense du français, n° 470, novembre 2005)

## Zoophilie

A propos de récentes mutilations d'animaux, plusieurs journaux ont évoqué l'acte d'un «sadique zoophile».

La *zoophilie* qualifiant l'amour, l'attachement pour les animaux, le terme de «sadique» est en l'occurrence, accouplé à zoophilie, parfaitement inadapté et contradictoire.

En psychiatrie, *zoophilie* est utilisé comme synonyme de bestialité, au sens de «commerce contre nature avec une bête». La perversion poussant à avoir des rapports sexuels avec des animaux ne saurait être assimilée à des brutalités, des sévices envers les animaux comme dans le cas signalé par les médias.

(Défense du français, n° 470, novembre 2005)